

• Nous avons oublié, Samedi, d'accuser réception de la lettre de Mr. Bartha et nous lui en demandons excuse. Nous pensons qu'elle est un peu vieille maintenant pour intéresser nos lecteurs de Québec ou de Montréal, qui, d'ailleurs, sont entièrement étrangers à la question qu'agitent les deux champions M. HONNÉ et BARRIÉ. Cependant comme cette lettre est signée nous lui préterons nos colonnes si son auteur insiste sur sa publication quo le manque de place ne nous aurait pas permis de faire dans le présent numéro quand même nous l'aurions désiré. Nous devons de plus, dire que le sujet en dispute serait mieux réglé par le public et surtout par le beau sexe des Trois Rivières que par la généralité des lecteurs en Canada.

[Du Canadien.]

NOUVELLES D'EN HAUT.

C'est maintenant sur le Haut-Canada que se porte l'attention. A Montréal il n'y a plus rien à brûler, à ce qu'il paraît, et presque plus personne à emprisonner, car si nous sommes bien informés, on a pris dernièrement tout ce qui restait d'une paroisse pendant que les gens étaient à l'église, y compris même le curé, qu'on a cependant relâché à Montréal. Sur ce pied-là, le souhait du *Herald* de voir les Canadiens balayés de la surface de la terre, ne tardera pas à se réaliser au-delà même de son attente. Mais nous allons oublier que la plainte même nous est inculquée, comme nous en avertit le *Mercury* d'hier, qui nous fait un crime d'avoir publié la lettre signée de M. LAURIN, se plaignant de ce qu'il regarde comme une injustice commise envers les 670 millions dont il était l'agent. Ainsi donc, point de réflexions, et tenons-nous bien content si l'on nous permet de rapporter ce qui se passa.

BANQUE DU PEUPLE.—Les amis de cet institution nationale verront avec plaisir qu'elle a pu facilement passer à l'épreuve de l'Ordonnance récente au sujet des Banques, et que les détails qu'elle a fournis ont été si satisfaisants que l'Exécutif n'a pu s'empêcher de lui accorder le même privilège qu'aux Banques Chartées. La Banque du Peuple a continué à racheter ses billets en espèces jusqu'au 17 courant, tandis que les autres Banques de Montréal ont cessé de le faire depuis le 7. Nous pouvons dire de bonne autorité, qu'on a pris et qu'on prend tous les moyens possibles pour nuire au crédit de cette Banque, mais elle repose sur des bases trop solides pour être ébranlée. (id.)

PUBLICATIONS OFFICIELLES.

La Gazette de Montréal publie deux nouvelles Ordonnances.

1^o Déclarant que la Rébellion sera censée exister jusqu'à ce que le gouvernement, par Proclamation, annonce qu'elle a cessé. Cette Proclamation, néanmoins, n'arrêtera pas les procédés des Cours Martiales pour les offenses politiques commises entre le 1 Novembre dernier et la date de la dite Proclamation.

2^o Autorisant le Gouverneur à nommer des Juges de Paix et Magistrats salariés, sans égard à la qualification maintenant exigée par l'Acte Provincial.

Le même Journal publie

Une Proclamation étendant la Loi Martiale au District de St. François.

Une autre Proclamation fixant le 7 Décembre comme jour de jeûne et de pénitence et un ordre en Conseil autorisant la Banque du peuple à suspendre ses paiements en espèce, la dite Banque ayant fourni les états et détails exigés par l'Ordonnance récente.

[De l'Ami du Peuple.]

M. E. E. Rodier a confirmé dans une lettre adressée au *Herald* ce qui avait été dit dans le tenu d'une conversation entre lui et le général des Etats Unis Wool, dans laquelle celui-ci lui aurait dit: "Mr. Rodier montrez-moi vos moyens de réussite et je suis des vôtres." Les mots ne sont pas tout à fait les mêmes, mais le fond est le même. Mr. Rodier dit dans sa lettre qu'il est connu à Burlington, et qu'il tient lui-même du colonel Charleton, que le général Wool a offert au docteur Nelson de prendre le commandement de l'armée rébel.

PRISONNIERS.—Les prisonniers arrivent en foule de tous les côtés. La prison est littéralement pleine et l'on ne fait plus où les mettre. Mercredi à midi environ 20 prisonniers furent amenés de Napierville et des environs. Parmi eux

se trouvaient J. B. Lukin, N. P., Camyré, le plus violent chef de sa partie, et un jeune Lèvesque, fils de l'ancien protonotaire, et clerc dans le bureau du shérif. Ce jeune homme avait quitté son bureau pour se rendre au camp rébel.

— Jeudi soir 44 prisonniers furent encore amenés dans le même quartier. Il n'y a personne de marque parmi eux.

— Un autre fils du capitaine Morin, Achille Morin a été amené prisonnier, il était blessé à la jambe. Celui qui a été amené avec le père était Lucien Morin.

AFFAIRE DE PRESCOTT.

Les journaux de Montréal de samedi publient une dépêche officielle du Col. Piomer Young, commandant à Prescott, contenant un rapport des opérations contre les envahisseurs, le 14 courant, date des dernières nouvelles de cette place. Les forces sous son commandement se composaient de 30 soldats de Marine, d'une compagnie de montagnards de Glengary, de deux compagnies de milice de Grenville, de 100 hommes de milice de Stormont, de 44 hommes du 83^e régiment, de 150 des Queen's Borderers, et de 100 hommes du Col. Martle. L'ennemi était dans une position avantageuse, derrière des murs sur un terrain élevé. Malgré cela il fut au bout d'une heure repoussé et forcé de se réfugier dans un moulin à vent et une maison de pierre adjacente, d'où on ne put le déloger, et après quelques heures de fusillade, et de canonade du côté des bateaux à vapeur armés, le commandant voyant que la place n'était pas entamée, et ne voulant pas exposer plus longtemps la vie de ses soldats, retira la plus grande partie de ses forces en laissant sur la place de forts piquets pour empêcher l'ennemi de s'échapper avant qu'on pût se procurer de la grosse artillerie. Cela se fit à trois heures de l'après-midi, et l'attaque s'était faite de bonne heure dans la matinée. On porte, dit la dépêche à 45 le nombre des tués et blessés de tous grades. Au nombre des morts se trouvent le Lieut. Johnson, du 83^e régiment, et le Lieut. Duluadge, du 1^{er} régiment de Grenville. Parmi les blessés sont le Lieut. Parker, des Royal Marines, le Lieutenant Parlow, du 2^e de Dunlop, et l'Enseigne Macdonell des montagnards de Glengarry. La perte de l'ennemi, surtout en officiers de marque, a été grande; les Généraux Brown et Phillips ont été tués, et il a été fait 32 prisonniers. Le Col. Young fait l'éloge de ses compagnons d'armes, miliciens et réguliers. Il remarque en postscriptum: Je ne pense pas que les bâtiments, soient longtemps tenables après que les canons auront été mis en position.

L'extrait suivant d'une lettre de Cornwall, 15 Novembre, représente les envahisseurs de Prescott dans une position tout-à-fait désespérée:—

"Le Col. Vankoughnet, et le Col. Crysler sont maintenant à Prescott, avec 400 hommes chacun, plus 800 Glengariens. La plus grande partie du 93^e a été transportée en wagons d'ici. Le bateau à vapeur le *Brockville* est arrivé de Kingston et a débarqué de la grosse artillerie. Il y a aussi trois bateaux à vapeur armés en surveillance pour empêcher qu'il ne soit envoyé du secours aux rebelles du côté Américain, ou qu'ils n'échappent par eau. Ils ne peuvent s'échapper du côté de terre, environnés qu'ils sont par nos troupes. C'est l'opinion générale ici qu'il devait être fait une attaque ce matin."

Il a été distribué environ cinq mille copies de la circulaire suivante dans New-York.

APPEL AUX PATRONS DE TOUS LES PAYS.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DE L'INDEPENDANCE CANADIENNE.

M. L. De Boucherville, résidant au No. 72, Liberty Street, en liaison avec plusieurs hommes marquants en Canada, recevra au Bureau de LA VÉRITÉ, No. 3, Barclay Street, toutes souscriptions en faveur de

L'INDEPENDANCE CANADIENNE.

Les noms des souscripteurs seront insérés dans le Journal "La Vérité."

L'argent sera immédiatement employé à aider ceux qui, par leurs efforts, contribueront à affranchir le Canada du joug Anglais.